

FICHE DE POSTE /FORMATEUR (TRICE) NATIONAL

Intitulé du poste :

Consultant(e) national(e) – Formateur (trice) sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains

Domaine :

Migration, Protection, Gouvernance, Lutte contre la traite des êtres humains

Lieu de la mission :

République de Guinée – Conakry et régions d'intervention du projet.

Durée et période de la mission :

Mission ponctuelle de 10 jours, répartis sur deux semaines. Prévision : Mai 2025.

Langue de travail :

Français

PRÉSENTATION D'EXPERTISE FRANCE :

Établissement public placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle a été créée par la loi du 7 juillet 2014 relative à la politique de développement et de solidarité internationale.

Agence publique, Expertise France est une filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

Expertise France répond aux besoins d'expertise des pays partenaires dans les principaux domaines de l'action publique : gouvernance démocratique, économique et financière ; paix, stabilité et sécurité climat, biodiversité et développement durable ; santé et développement humain. L'égalité de genre est au cœur de son action, à travers son intégration dans tous les projets qu'elle met en œuvre.

Expertise France est un acteur de terrain qui développe des solutions innovantes répondant aux besoins de ses partenaires et aux attentes des bailleurs de fonds. Promouvant le transfert de savoir-faire et le dialogue entre pairs, nos interventions visent à renforcer les capacités des pays partenaires à définir et mettre en œuvre des politiques publiques de qualité.

PRÉSENTATION DU PROJET AMIS :

Pour répondre aux différents enjeux liés à la migration, la Guinée a développé la **Politique Nationale de Migration de la Guinée (PNM)** dans le but d'assurer une gouvernance de la migration telle que promue par le **Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM)**. Adoptée en septembre 2021, la PNM est pilotée par le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Étranger (MAE/IAIGE), à travers la Direction Générale des Guinéens établis à l'Étranger (DGGE) qui coordonne les acteurs et les interventions. C'est dans ce contexte et pour appuyer la mise en œuvre de la PNM, que le projet **AMIS (Accompagnement, Mobilité, Insertion & Sensibilisation)** a été élaboré sur la dynamique de l'initiative "**Réintégrer – Gestion des migrations en Guinée**", financée par l'Union européenne, qui

visé à améliorer la gestion de la migration, à travers la coordination des services en charge, la diffusion de l'information, la sensibilisation pour le changement de comportement et la réintégration durable et inclusive des personnes migrantes de retour en Guinée.

« AMIS » s'aligne sur la Stratégie pour la réintégration durable énoncée dans le *Staff Working Document (SWD)* pour le retour et la réintégration durable, ainsi qu'aux priorités de la communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil pour renforcer la coopération en matière de retour et de réadmission dans le cadre d'une politique migratoire de l'Union équitable, efficace et globale. Le projet est conjointement mis en œuvre par **Enabel** et **Expertise France** en étroite collaboration avec la DGGE.

CONTEXTE DE LA MISSION :

La Guinée, historiquement marquée par la mobilité humaine héritée des pratiques anciennes de ses communautés d'éleveurs et de commerçants, est aujourd'hui un pays d'émigration, avec une évolution notable des chiffres et pratiques. La migration guinéenne a longtemps été influencée par des raisons professionnelles, politiques et culturelles, mais ces dernières années, elle est devenue principalement économique, surtout parmi les jeunes. La majorité migre vers l'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de la CEDEAO, mais certains visent l'Europe ou l'Amérique. En effet, tandis que l'Afrique restait la principale destination jusqu'aux années 90, l'Europe a émergé comme une destination importante dès les années 2000. Depuis cette période, le phénomène de la migration irrégulière vers l'Europe demeure une préoccupation qui nécessite une coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination ainsi que les partenaires nationaux et internationaux. La population guinéenne à l'étranger est passée de 350 000 personnes au début des années 1990 à plus de 6 millions en 2024 ¹.

Comme souligné ci-dessus, les motivations de cette migration sont principalement économiques mais aussi académiques (avec 8 % des étudiants guinéens partant à l'étranger). Qui parle de migration irrégulière, parle aussi de retours qui prennent plusieurs formes en fonction des pays et des acteurs en présence. Si la plupart des retours sont spontanés, souvent pour des raisons personnelles, familiales ou professionnelles, il est à noter aussi des opérations de rapatriement déclenchées par les pays d'accueil, de transit et/ou d'origine. Ainsi, le MAE/AGE, chargé de la coordination de la gouvernance migratoire en République de Guinée, à travers la DGGE avec l'appui des partenaires, a depuis septembre 2021, facilité le retour de près de Vingt-huit mille (28.000) migrants guinéens dont la grande majorité d'entre eux étaient en situation difficile en Algérie, au Maroc, au Niger, en Tunisie, en Libye, en Egypte, en Mauritanie et dans des pays européens. Cependant, malgré les interventions des partenaires techniques et financiers, les mouvements de retour, l'assistance post-retour et la lutte contre la migration irrégulière, le trafic des migrants et la traite des êtres humains (TEH) enregistrent des résultats somme toute mitigés au regard de l'ampleur du phénomène et des défis connexes. Les acteurs institutionnels, tant au niveau central que local, manquent souvent d'une formation adaptée pour identifier, prévenir et agir face aux cas de migration irrégulière et de traite. Le manque de coordination interinstitutionnelle et l'insuffisance de mécanismes de prise en charge adaptés aggravent cette situation.

La formation proposée s'inscrit dans le cadre du produit 4 du projet AMIS, dédié à la sensibilisation et à la prévention des risques et méfaits liés à la migration irrégulière et à la traite des êtres humains.

¹ Selon les données de la Direction Générale des Guinéens établis à l'Étranger (DGGE)

Elle vise à fournir aux acteurs institutionnels les outils conceptuels, juridiques et opérationnels pour mieux répondre à ces défis. Le renforcement de leurs compétences doit permettre une amélioration des capacités nationales à gérer ces questions, dans une approche coordonnée, humaine et durable.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA MISSION

Renforcer les capacités des acteurs institutionnels guinéens à identifier, prévenir, orienter et prendre en charge les cas de migration irrégulière et de traite des êtres humains, en intégrant les approches basées sur les droits humains, le genre, et les standards internationaux en matière de protection.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les causes profondes et les dynamiques de la migration irrégulière et de la traite des êtres humains en Guinée ;
- Se familiariser avec les cadres juridiques et institutionnels ainsi que les instruments nationaux, régionaux (y compris bilatéraux et multilatéraux) et internationaux ;
- Renforcer les compétences techniques des acteurs institutionnels pour mieux détecter, identifier, orienter, prendre en charge et accompagner les victimes ;
- Développer des mécanismes de coordination/collaboration et de partage d'informations (y compris de bonnes pratiques) entre les différents acteurs ;
- Renforcer l'intégration des approches « Droits humains » et « Genre » dans la prévention et la lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains ;
- Outiller les acteurs institutionnels avec des bonnes pratiques en matière de communication/sensibilisation sur lesdits phénomènes.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les participants ont une meilleure compréhension des causes profondes et des dynamiques de la migration irrégulière et de la traite des êtres humains ;
- Les acteurs sont familiers des cadres juridiques et procédures institutionnels nationaux et internationaux ;
- Les acteurs institutionnels sont mieux équipés pour détecter, identifier, gérer et accompagner les cas de traite et de migration irrégulière ;
- Les mécanismes de coordination et de collaboration entre acteurs sont identifiés et développés ;
- L'approche sur l'intégration des droits humains et du genre dans la prévention et la lutte contre la migration irrégulière et la TEH est renforcée ;
- Les acteurs disposent de bonnes pratiques en matière de communication/sensibilisation sur lesdits phénomènes.

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

La mission sera structurée autour d'une approche pédagogique innovante, participative et contextualisée, fondée sur les principes de l'apprentissage des adultes (andragogie). Elle combinera :

- Sessions théoriques : Présentations des cadres réglementaires, institutionnels et des stratégies, outils et instruments nationaux et internationaux de lutte contre la traite des êtres humains et la migration irrégulière ;
- Études de cas concrets (issus du terrain guinéen et de l'expérience internationale) et mises en situation : Simulation de cas pratiques pour renforcer la capacité de prise en charge des victimes ;

- Ateliers pratiques : Échange de bonnes pratiques, brainstorming, cartographie d'acteurs et exercices de réflexion sur des stratégies adaptées au contexte guinéen ;
- Apprentissage par les pairs : Témoignages et partages d'expériences d'acteurs de terrain et de spécialistes de la question.

L'implication des participants sera encouragée à toutes les étapes, afin de favoriser l'appropriation des contenus et la durabilité des acquis. Une attention spécifique sera accordée à l'intégration des approches genre, droits humains et protection communautaire.

Le/la formateur(trice) national(e) travaillera en étroite collaboration avec le/la formateur(trice) international(e). Le rôle du/de la formateur(trice) national(e) sera également de contextualiser les contenus, d'appuyer la dynamique de groupe, et de faciliter les échanges entre pairs issus de différentes régions et institutions. Un accompagnement post-formation sera envisagé sous forme de recommandations pour la mise en réseau des participants et la mise en œuvre de plans d'action.

THÉMATIQUES À ABORDER

- Comprendre les enjeux migratoires en Guinée : tendances, causes et conséquences ;
- La traite des êtres humains : 1) Terminologies/notions, formes/tendances et conséquences ; 2) Réseaux de traite : acteurs, secteurs et circuits ;
- Le cadre juridique, institutionnel et instruments de la lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains ;
- Les rôles et responsabilités des acteurs institutionnels dans la prévention et la protection ;
- Identification, référencement et prise en charge des victimes (y compris le MHPSS, Mental Health and Psychosocial Support) : outils et bonnes pratiques.

Cette liste est non exhaustive et pourrait subir des changements en fonction des besoins de la partie nationale (acteurs à former)

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en sociologie, relations internationales, droits humains, anthropologie ou domaines pertinents ;

Expérience minimale de 5 ans en migration, protection, droits humains en Guinée, sur la traite des êtres humains ou droit humanitaire internationale ;

Expérience confirmée dans la conception de modules de formation, en animation de formations destinées aux adultes et d'ateliers participatifs ;

Connaissance du cadre juridique guinéen et des réalités migratoires locales (politiques/stratégies, lois et règlements, structures et acteurs) ;

Excellentes capacités de communication écrite et orale, esprit de synthèse et aptitude à travailler en équipe interdisciplinaire ;

Connaissance des principales langues locales souhaitée ;

Sens de la pédagogie, de l'écoute et de la neutralité ;

Sensibilité aux questions de genre, inclusion et diversité ;

LIVRABLES ATTENDUS

- Supports contextualisés en lien avec les thématiques abordées ;
- Co-animation des sessions de formation avec le formateur international ;
- Appui à la coordination logistique et pédagogique ;

- Rapport de mission synthétique incluant les recommandations d'adaptation

DISPOSITIF DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances avant et après la formation ;
- Création d'un réseau de suivi pour renforcer la collaboration entre acteurs.

SUPERVISION ET COORDINATION

Le/la formateur (trice) sera directement supervisé(e) par le **Chef de projet AMIS** basé à Conakry. Il/elle collaborera étroitement avec l'équipe locale d'Expertise France et le/la formateur (trice) international(e). Des réunions de cadrage, de suivi et de restitution seront organisées avant, pendant et après la mission afin de garantir la qualité et la pertinence des livrables. Une coordination régulière avec le/la formateur(trice) international(e) et les parties prenantes (CNLTPPA, partenaires locaux, etc.) est attendue.

Critères de sélection des candidatures

Le processus de sélection des candidats s'opérera selon le(s) critère(s) suivant(s) :

- **Compétences/expériences du/de la candidat(e) ;**
- **Formation/diplômes du/de la candidat(e) en lien avec la mission d'expertise ;**
- **Compétences du/de la candidat(e) en lien avec la mission d'expertise ;**
- **Expériences du/de la candidat(e) en lien avec la mission d'expertise ;**
- **Évaluation de l'expertise du/de la candidat(e) dans le domaine recherché ;**
- **Compréhension par le/la candidat(e) des enjeux du projet et de la mission.**

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent soumettre :

- Un CV actualisé mettant en avant l'expérience pertinente ;
- Une proposition technique comprenant la compréhension de la mission, une note méthodologique (max. 2 pages) expliquant l'approche proposée, une ébauche de plan de travail et des résumés synoptiques des modules ;
- 3 rapports et/ou attestations de bonne exécution de missions similaires ;
- Une offre financière précisant le taux journalier en euros, toutes taxes comprises.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **15 avril 2025** avec pour objet : « **Recrutement – Formateur national Acteurs – AMIS** ».

Expertise France est respectueuse de l'égalité des chances et encourage vivement les candidatures féminines.

NB : Veuillez noter que seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.